

AFFAIRE N° 7

INSTALLATIONS TELEPHONIQUES à la Mairie de St-Denis

Le MAIRE. - Je vous demande votre approbation sur la réalisation des travaux d'installations téléphoniques qui devront être effectués à la Mairie.

Le montant de ces travaux s'élève d'après le service des P.T.T. à la somme de 3.750 F
=====

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.